

Conseil d'Administration
Musée du Louvre-Lens
Vendredi 25 novembre 2016

Compte rendu de la réunion

Ordre du jour

I. Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration en date du 7 octobre 2016.....	6
II. Présentation du synopsis de l'exposition Les frères Le Nain, par Nicolas Milovanovic et Luc Piralla, commissaires de l'exposition	7
III. Délibérations.....	17
3.1. Budget 2017.....	17
3.2. Autorisation de lancement des consultations nécessaires au bon fonctionnement du musée.....	21
3.3. Bilan social	22
3.4. Transformation de poste – modification du tableau des effectifs.....	24
3.5. Tableau des emplois	25
IV État des conventions.....	25
V. Questions diverses.....	26

Étaient présents :

Jean-Jacques AILLAGON, Personnalité qualifiée
Sabine BANACH-FINEZ, Conseillère régionale Hauts-de-France
Anne-Laure BEATRIX, Directrice des Relations extérieures du musée du Louvre
Sébastien CHENU, Conseiller régional Hauts-de-France
François DECOSTER, Vice-président du Conseil régional Hauts-de-France
Karine DESOMBRE, Représentante du personnel du musée du Louvre-Lens
Marc DROUET, Directeur régional de la DRAC des Hauts-de-France
Philippe DUQUESNOY, Représentant de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin
Jannic DURAND, Directeur du département des Objets d'art du musée du Louvre
Valérie FOREY, Administratrice générale adjointe du musée du Louvre
Audrey HAVEZ, Conseillère régionale Hauts-de-France
Sophie JUGIE, Directrice du département des Sculptures du musée du Louvre
Pascal LAFFUMA, Représentant du personnel du musée du Louvre-Lens
Jean-Luc MARTINEZ, Président-directeur du musée du Louvre
Karim MOUTTALIB, Administrateur général du musée du Louvre
Évelyne NACHEL, Conseillère départementale du Pas-de-Calais
Nesrédine RAMDANI, Conseiller régional Hauts-de-France
Sylvain ROBERT, Maire de Lens
Anne-Solène ROLLAND, Directrice de la Recherche et des Collections du musée du Louvre

Participaient également à la réunion :

Marie LAVANDIER, Directrice du musée du Louvre-Lens
Catherine FERRAR, Administratrice générale du musée du Louvre-Lens
Ludovic VIGREUX, Administrateur adjoint chargé des ressources du musée du Louvre-Lens
Juliette GUEPRATTE, Chef du service des publics du musée du Louvre-Lens
Luc PIRALLA, Chef du service conservation du musée du Louvre-Lens
Laura CADART, bureau du développement du territoire, Sous-Préfecture de Lens
Sylvie FERREY, Conseil régional Hauts-de-France
Nicolas FEAU, Conseiller du Président du musée du Louvre
Adel ZIANE, Sous-directeur de la communication du musée du Louvre

Étaient excusés :

Xavier BERTRAND, Président du Conseil régional Hauts-de-France
Aurore COLSON, Conseillère régionale Hauts-de-France
Claudia FERRAZZI, Personnalité qualifiée
Michel LALANDE, Préfet du Nord
Jean-Yves LARROUTUROU, Personnalité qualifiée
Frédéric LETURQUE, Conseiller régional Hauts-de-France
Yannick LINTZ, Directrice du département des Arts de l'Islam du musée du Louvre
Bernard PACORY, Personnalité qualifiée
Marielle PIC, Directrice du département des Antiquités orientales du musée du Louvre
Vincent POMARÈDE, Directeur de la Médiation et de la Programmation culturelle du musée du Louvre
Sophie ROCHER, Conseillère régionale Hauts-de-France

La séance, présidée par Jean-Luc MARTINEZ, est ouverte à 9 heures 47.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous allons commencer, je vous prie de nous excuser pour ce retard. Monsieur le Maire de Lens a des obsèques et nous rejoindra. Je crois que nous atteignons le quorum. Je vous propose de désigner comme secrétaire de séance Mme Valérie FOREY, qui procédera à l'appel dans un instant.

Nous accueillons également les nouveaux représentants du personnel que sont Mme DESOMBRE et M. LAFFUMA. Bienvenue parmi nous.

Comme nous en avons pris l'habitude, ce Conseil d'Administration, le dernier de l'année, est l'occasion de faire un point de l'actualité de notre musée. Comme vous le savez, l'exposition qui est en cours a été inaugurée le 1^{er} novembre dernier par le Président de la République, ce qui nous a valu, également, une couverture presse importante et, bien entendu, un plus grand intérêt que pour d'autres expositions. C'est l'occasion de rappeler, comme j'ai déjà eu l'occasion de le faire devant cette assemblée, que le musée du Louvre-Lens est le seul musée en France, avec le Louvre, à présenter une telle diversité de programmation, liée à la richesse des collections de musée du Louvre. Plus de 2 000 œuvres du musée du Louvre ont été présentées, avec toutes les grandes civilisations et toutes les cultures présentées au Louvre. C'est l'esprit de la Galerie du Temps que nous reproduisons et déclinons exposition après exposition dans la Galerie d'exposition temporaire. Je laisse la parole à Marie LAVANDIER, la Directrice, pour qu'elle nous dise un mot de l'accueil de cette exposition.

Mme LAVANDIER.- Avec grand plaisir, et d'autant plus que l'exposition démarre très fort avec pratiquement 15 000 visiteurs en un peu plus de 3 semaines, 14 862 exactement hier au soir, et une fréquentation que nous avons comparée aux différentes expositions que nous avons accueillies depuis l'ouverture. Une fréquentation et un rythme de démarrage qui s'apparentent le plus, en fait, à Animaux et pharaons, parmi toutes les expositions que nous avons eues. Par rapport aux deux dernières expositions, Le Brun et Dansez, embrassez qui vous voudrez, on est à plus de 40 % au-dessus, en termes de fréquentation, avec une deuxième semaine à 6 000 visiteurs, qui sont des chiffres qu'on n'a pas connus ici depuis 2013 et 2014, nos deux premières années d'ouverture.

Un lancement, pour l'instant, très satisfaisant et réussi. Lancement qui s'appuie sur la qualité de l'exposition que vous avez pu découvrir les uns et les autres, sur le parti, que je trouve très original, très attentif aux publics, à la pédagogie adoptée par la commissaire Ariane THOMAS et appuyé, aussi, sur une campagne de communication presse soutenue et fructueuse, là encore, avec déjà 90 journalistes, hors visite présidentielle, dont les grands médias régionaux et nationaux, mais aussi belges, internationaux, avec la BBC, newspaper, le *Corriere della Sera*, la *Stampa*, la télévision suisse et les télévisions irakiennes et koweïtiennes, qui ont fait des gros sujets.

L'attention médiatique ne faiblit pas depuis l'ouverture. Hier encore, on accueillait France 5 pour l'émission de Claire CHAZAL, Entrée libre. On accueille,

vendredi, France Culture pour La fabrique de l'histoire. De grandes émissions qui s'intéressent au sujet.

Ce qui me semble intéressant, c'est que, au-delà de la presse spécialisée art, c'est une exposition qui rencontre un écho et qui est relayée par la presse généraliste. J'espère que vous avez vu la pleine page dans *le Monde*, qui est quelque chose d'assez difficile à obtenir par un journaliste. Florence EVIN était si convaincue qu'elle y est parvenue. *Le Figaro*, *le Parisien*, *Aujourd'hui en France*, *Paris Match*, etc. Par ailleurs, Ariane THOMAS continue, et je l'en remercie, à travers le Président du musée du Louvre, à donner de sa personne et est invitée sur les émissions de radio. Je la remercierai plus directement plus tard. Ariane va notamment beaucoup en radio : La danse des mots, Carbone 14, sur France culture, La curiosité est un vilain défaut, sur RTL, et puis, plus grand public encore, nous avons des articles dans *Fémina*, *Nous Deux*, *Télé Star*, Les grosses têtes parlent de nous.

C'est un travail très soutenu conduit par l'équipe de communication que je tiens à saluer et qui est renforcé par une campagne d'affichage sur laquelle j'aimerais insister. Nous faisons une grande campagne d'affichage en région, et la région ce sont les Hauts-de-France, avec, pour la première fois, sur l'Aisne, sur Amiens, vraiment une présence très renforcée et dans toutes les gares de la région et, par ailleurs, une campagne d'affichage à Bruxelles, tout le mois de décembre. Car, pour l'instant, le public belge n'est pas encore venu.

Pour l'instant, nous avons une fréquentation très importante, d'une part, de tous les Hauts-de-France, 70 %, et de la région parisienne, et notre public belge n'est pas encore venu. Il sera informé dans le mois de décembre dans le cadre de cette campagne.

En deux mots, sur la communication, vous avez sans doute vu, les uns et les autres, le résultat d'une campagne de communication que nous avons conduite suite à mon arrivée, notamment sur le bilan du Louvre-Lens, l'esprit qu'il apparaissait nécessaire de rappeler à l'échelle principalement régionale, avec le journal télévisé de France 3, la matinale de France Bleue, les pages région de *la Voix du Nord*, et des angles de communication variés. On reparle des coulisses du musée, sur lesquelles nous avons monté une conférence de presse. La préparation d'un supplément de huit pages dans *la Voix du Nord* le 15 décembre autour de la politique des publics et notamment de la politique familiale du musée, dont nous avons parlé la dernière fois avec l'intervention de Juliette.

(M. ROBERT entre en séance.)

Mme LAVANDIER.- Émission culturelle de Grand Lille Télé, qui a délocalisé son dernier numéro et qui va tourner encore le suivant au musée du Louvre-Lens. Véritablement, sur la communication presse sur le territoire, un effort important.

Enfin, pour terminer, je ne vous parle pas de la communication par hasard, car c'est, dans le budget, un axe et un domaine sur lequel nous choisissons de miser pour accompagner l'effort de programmation dont Jean-Luc MARTINEZ soulignait la qualité qui est celui du Louvre-Lens, une communication nouvelle plus offensive, aussi, pour tout ce qui concerne les réseaux sociaux avec, y compris, au moment du lancement de l'inauguration de Mésopotamie, une invitation d'influenceurs, blogueurs... au vernissage de l'exposition, des prises de parole renforcées sur Facebook et Twitter, avec, respectivement, 32 000 et 20 000 abonnés, et un travail, tout récemment, sur Instagram,

avec l'organisation, la semaine dernière, de deux Instameet. Allez voir, nous avons des photographes amateurs parmi les plus influents, notamment, des Hauts-de-France qui ont fait des photographies extraordinaires. Les plus belles seront éditées et présentées pendant le week-end festif Louvre-Lens Party, les 3 et 4 décembre. Vous connaissez la tradition au Louvre-Lens : festif, gratuit, ouvert à tous, l'esprit d'anniversaire. Cette fois-ci, c'est vraiment conjoint au lancement de l'exposition dont on vous a parlé la dernière fois, Miroirs, et avec défilés de mode, ateliers de cuisine, grand défilé, dans la tradition de la Sainte-Barbe, avec des lampions qui auront été préparés pendant les deux jours précédents.

Les résultats d'Instameet, une formule que nous avons souhaitée aussi ouverte et variée — je ne détaille pas le programme, il est très riche — que les années précédentes avec, d'ores et déjà, des retours sur la communication, l'affichage, des frémissements qui laissent imaginer que cela sera un rendez-vous réussi avec le public de proximité. Voilà en quelques mots pour ce qu'il s'est passé et ce que nous avons fait depuis un mois et demi que nous nous sommes vus.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous vous invitons, comme vous l'avez compris, à la prochaine inauguration, celle de ce week-end. C'est l'occasion de souligner un des axes de développement cher à la nouvelle directrice, qui consiste à reprendre le lien avec le public de proximité. Il n'avait pas été abandonné, mais, avec les voisins, notamment, il y avait eu des campagnes d'appropriation de ce public avant l'ouverture pour que, d'abord, les habitants de Lens, les voisins au sens le plus strict du terme, ceux qui habitent à côté du musée, mais également ce week-end permettra — il se trouve que le 4 décembre tombe un dimanche et c'est bien pour cet anniversaire — de revenir, puisque nous savons qu'une partie de notre public revient pour les fêtes de fin d'année dans sa région d'origine, les Hauts-de-France. Cet événement n'a pas d'autre but que de refaire parler et de redonner envie de venir découvrir le nouvel accrochage de la Galerie du Temps — nous allons changer la présentation, c'est en cours — et cette nouvelle exposition qui vous a été présentée.

M. DECOSTER.- Si vous le permettez, trois petits mots pour souligner l'effort de communication qui a été développé et qui est très important, on le sait, pour toujours expliquer le caractère exceptionnel du musée, de son choix de muséographie. Je communique beaucoup sur cette thématique en ce moment, pour véritablement expliquer que, finalement, quand on veut visiter le Louvre, il faut aller à Paris et à Lens, sinon on n'a pas vu le Louvre complètement, puisque, ce que l'on voit ici, on ne le voit pas à Paris. Je dis cela parce que, hier, en plénière, nous avons franchi une nouvelle étape dans la construction de la nouvelle relation entre le Conseil Régional et les télévisions régionales, en mettant en place le service d'intérêt économique général, qui nous servira de base pour la rédaction des conventions d'objectifs et de moyens pour les télévisions régionales, les quatre principales télévisions régionales.

Nous avons choisi deux volets qui vont orienter ce travail de rédaction. Le premier de ces volets comprend la culture, le patrimoine, le tourisme, l'autre, l'emploi et le développement économique. Dans les mois qui viennent, lorsque nous aurons rédigé ces conventions — c'est à l'ordre du jour de la prochaine plénière du mois de décembre —, il sera important de pouvoir faire cette tournée des télévisions régionales, pour envisager une relation qui s'inscrit totalement dans les objectifs définis par le Conseil Régional. C'est la première chose.

La deuxième chose que je voulais indiquer est que le nom de l'exposition montre vraiment sa pertinence, car c'est une véritable invitation à venir découvrir quelque chose. C'est un nom dynamique. Je crois que, dans le choix des noms d'expositions, il faut retenir cette leçon. Il y a une explication également dès le nom qui a été retenu de l'exposition. J'ai beaucoup de retours très positifs aussi, et pas seulement le 1^{er} novembre, mais depuis, sur, finalement, le fait que l'exposition est très accessible, qu'elle est très riche mais aussi très accessible.

Le troisième message, c'est par rapport aux statistiques que vous évoquiez, Madame la Directrice. Je serai toujours très intéressé d'avoir une précision sur les statistiques régionales. Je me souviens que, au début de l'année, nous avons évoqué le fait qu'il y avait, au sein de notre région, nouvelle région, encore une barrière, une frontière mentale entre les deux anciennes régions. Je pense qu'un de nos indicateurs, tout au long de ce mandat, sera de voir si cette barrière s'efface progressivement aussi. Vous faisiez écho, en aparté, tout à l'heure, à la présentation de la restitution de la concertation culture qui a eu lieu au début de cette semaine à Amiens : nous sommes dans une volonté d'inscrire cette nouvelle politique culturelle sur l'ensemble du périmètre de la nouvelle région. Je crois qu'un de nos objectifs est de nous adresser à l'ensemble du public régional et d'effacer progressivement cette frontière.

M. LE PRÉSIDENT.- Sans plus tarder, je passe la parole à Valérie FOREY, secrétaire de séance, pour faire l'appel.

(Mme FOREY procède à l'appel des présents.)

I. Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration en date du 7 octobre 2016

M. LE PRÉSIDENT.- Nous allons commencer à dérouler notre ordre du jour, qui commence, comme il est d'usage, par l'approbation du compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration en date du 7 octobre 2016. Y a-t-il des remarques, des demandes de corrections ?

Mme JUGIE.- Page 21, dans le dernier paragraphe, Mme FERRAR parle des rencontres auxquelles le Louvre-Lens participe, je pense qu'il ne s'agit pas de *l'amicale* mais de *l'Admical*.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci de cette correction. D'autres remarques ? Je vous invite à voter. Qui vote contre ? Personne. Qui s'abstient ? 2 voix.

La délibération est adoptée.

Mme DESOMBRE.- Nous nous abstenons, car nous ne pouvons pas prendre part au vote.

II. Présentation du synopsis de l'exposition Les frères Le Nain, par Nicolas Milovanovic et Luc Piralla, commissaires de l'exposition

M. LE PRÉSIDENT.- Comme nous en avons pris la bonne habitude, nous profitons de ce Conseil d'Administration pour vous présenter les expositions les unes après les autres, en avant-première. Comme vous le savez, la grande exposition qui se tiendra au printemps 2017 — petite digression : nous continuons à décaler notre calendrier pour passer d'une exposition d'hiver et d'été à une exposition d'automne et de printemps ; nous y sommes, car elle commencerait le 22 mars pour s'achever le 26 juin — consacrée aux frères Le Nain. Je vais laisser les commissaires Nicolas MILOVANOVIC, qui est en charge des collections de peinture française du XVII^e siècle au musée du Louvre, et Luc PIRALLA. Je me permets de rappeler ici que cette exposition s'inscrit dans une des lignes éditoriales. Nous avons voulu consacrer des expositions aussi à cette région à la particularité de l'art qui se développe au nord de la France, puisque, vous savez, et les commissaires vont nous le rappeler, que les frères Le Nain sont originaires de Laon et que c'est un des foyers importants de l'art français du XVII^e siècle, puisque cette région, progressivement conquise par le pouvoir royal tout au long de la première moitié du XVII^e siècle, a eu une influence considérable sur l'art français en ce temps.

C'est l'occasion de parler des échanges et de soulever un des mystères de l'art du XVII^e siècle français, puisque ce sont des personnalités pour lesquelles les questions d'attribution, mais également d'identification, ont pesé. Cela peut intéresser le grand public que de s'interroger sur l'identification, l'attribution, voire l'authentification de tableaux de cette période.

Tableaux, par ailleurs, particulièrement célèbres dans l'imaginaire français, car, comme vous le savez, même s'il y a des questions d'interprétation sur ces sujets, ces œuvres figurent dans beaucoup de manuels d'histoire pour représenter la paysannerie en France au XVII^e siècle, alors que, bien entendu, le sujet représenté va bien au-delà d'une représentation réaliste du monde paysan. Sans plus tarder, je laisse la parole aux commissaires en les remerciant d'avance.

M. MILOVANOVIC.- Je voulais vous immerger, d'ores et déjà, avant que Luc vous présente le côté institutionnel et les parties scénographiques, je voulais vous montrer à quoi cela ressemble. Comme le disait Jean-Luc, nous avons tous à l'esprit, parfois sans le savoir, un tableau des frères Le Nain que nous avons vu dans les manuels d'histoire. Ce sont des artistes extraordinaires. On les a, en permanence, comparés à Corot, à Chardin, ce sont les plus grands. Et, par ailleurs, ce sont des artistes rares. Pourquoi ce sont des artistes rares ? Parce qu'il y a un corpus extrêmement restreint. Soixante-dix tableaux des frères Le Nain sont connus aujourd'hui dans le monde, 70 tableaux seulement, on en a 55 dans l'exposition. Et, du coup, vous imaginez bien qu'on ne peut pas faire une exposition thématique, on peut faire une exposition monographique tous les 40 ans. Il y en a eu une il y a 39 ans l'année prochaine, c'était au Grand Palais. Il y en aura sans doute une dans 40 ans. Nous avons la chance de l'avoir au Louvre-Lens. C'était pour insister. Encore une fois, il n'y a rien eu depuis 40 ans sur les Le Nain, pas une exposition, ni en France ni aux États-Unis, et c'est très important.

Après, avec une image comme cela, on est au cœur de leur art. C'est *la Forge*, c'est le tableau qui a représenté les frères Le Nain au Louvre. Nous avons un résumé de

leur talent artistique, qui est ce miracle de la sympathie humaine. C'est déjà le jeu des regards, l'intensité des regards, sans cesse relevée par les frères Le Nain, et puis les plus humbles et les plus modestes.

Il y a une tradition, dans la peinture européenne, qui est une tradition nordique, mais qui joue toujours sur une distance sociale. On ridiculise, car c'est une peinture faite pour les citadins. On ridiculise les paysans. On montre leurs travers. Les fêtes paysannes, pensez à Brueghel et à Rubens, *la Kermesse*, qui est aujourd'hui à l'exposition sur le corps en mouvement. Chez les Le Nain, il n'y a pas cela. Il y a une dignité et une profondeur humaine, une psychologie. On entre dans cela tout de suite, et on est captivé par ces regards. C'est quelque chose de complètement singulier. Jean-Luc parlait de ce mystère. Le mystère est déjà là.

La deuxième chose est la virtuosité de la touche. Regardez les détails, les flammèches du feu, on est devant la forge : une touche de pinceau. On est dans la peinture pure, dans une virtuosité, dans un plaisir de la facture et une matière très coulante et très fluide, des touches de pinceau laissées apparentes. Il faut être dans les détails pour les frères Le Nain, dès qu'on s'éloigne, l'impression visuelle fonctionne. Nous avons quelque chose d'extrêmement fort.

Cela témoigne aussi d'une peinture pour les amateurs. On découvre de plus en plus. Luc vous le dira. Ce n'est pas une peinture montrant des paysans faite par des paysans. C'est une peinture faite pour un milieu de connaisseurs qui émerge, qui explose à Paris dans les années 1630.

Deux ou trois autres images. Aussi une profondeur intérieure. Les figures sont souvent songeuses, perdues dans leur pensée. C'est Thuillier qui disait « l'incommunicable expérience de chacun ». C'est cela aussi que les Le Nain rendent dans leurs tableaux. C'est quelque chose de très important et qui parle immédiatement.

Les vieillards. Il y a aussi, je parlais de la tradition nordique, il y a aussi un regard sur l'art italien, l'art du Caravage, le goût pour les peaux ridées des vieillards. C'est vraiment ce qui retient dans cette figure de Saint-Jérôme, qui est, par ailleurs, un tableau religieux, avec toute une production religieuse des frères Le Nain qu'on redécouvre, avec, toujours, cette subtilité. Je parlais de la facture, le coloris. Cette barbe grise, il y a quelques petits reflets bleutés, qui sont, là aussi, un procédé virtuose, puisque les frères Le Nain jouent avec la couche d'impression grise sous-jacente. Cela parlera à Marie. Nous avons vraiment un travail avec la facture, la mise en œuvre. Luc vous le dira aussi, on l'évoquera dans l'exposition de la médiation : comment on fabrique une peinture. On est, là aussi, au cœur de la matière. Peinture, par ailleurs, complètement inédite il y a encore deux ans, qui a réapparue. Les frères Le Nain, ce qui est incroyable, c'est que les tableaux réapparaissent dans des greniers en France. Il y a encore plein de gens qui ont des tableaux des frères Le Nain dans leur grenier. Celui-là était dans une brocante, restauré à merveille, abîmé, malheureusement. On ne l'a pas classé trésor national, car il a été jugé abîmé. Ce tableau mérite le Louvre. Je le dis en regardant avec insistance...

M. LE PRÉSIDENT.- Ne rigolez pas, c'est l'argent des contribuables français et le nôtre.

M. MILOVANOVIC.- Ce sera redécouvert dans l'exposition. J'en profite pour dire qu'il y a plusieurs de ces tableaux qui sont des redécouvertes absolues que l'on n'a

jamais vues. Un tableau dans une petite église bretonne, qui est en cours de restauration — elle va commencer dans un mois — et un tableau que nous avons découvert la semaine dernière. Nous avons été sidérés. Il y a encore des héritiers des frères Le Nain. Nous avons réussi à pister.

M. LE PRÉSIDENT.- Ils sont dans la région des Hauts-de-France ?

M. MILOVANOVIC.- Je ne peux pas dire grand-chose. Ils veulent rester très discrets. Ils sont dans la région. Il y aura des choses très nouvelles. Je termine, pour montrer aussi tous les caractères, la sensualité aussi, c'est un détail de la *Victoire* du Louvre. Il y a une certaine naïveté et, en même temps, une certaine pudeur, et ce visage baissé, plongé dans l'ombre, avec, toujours, ce reflet, toujours, ce talent de coloriste, cette main qui se dirige maladroitement vers le sein. C'est une victoire, en même temps, avec l'aile, et toujours ce travail de la matière, les traces de pinceau laissées apparentes. Encore une fois, un tableau fascinant, redécouvert, sorti d'un grenier, 1970, mais, là aussi, inattendu.

Les enfants. Peintres d'enfant. Il y a un sentiment de l'enfant chez les frères Le Nain qui est unique. On parlait du mystère. Ce qui fait le mystère, c'est le fait qu'il y ait autant de nouveautés et de neuf. Ils ont toujours à l'esprit la représentation des humbles, des paysans et des enfants. Il n'y a pas cette tradition dans la peinture française de l'époque. Elle est plutôt nordique, la tradition.

On a là des peintres d'enfants incroyables. Les enfants ne sont pas réduits à des types. Il y a prolifération des petits, au XVII^e siècle, des angelots, mais c'est un type qui se répète et qu'on multiplie. Chez les frères Le Nain, il y a toujours une singularité. Chaque personnage est individualisé. Les enfants nous regardent, toujours ce jeu sur les regards. Cela appartient aux enfants, et la vérité des enfants, et ce côté espiègle, même de l'enfant de droite, cette vivacité de l'enfance, chacun avec son caractère particulier. C'est aussi quelque chose qui fait la beauté et le côté fascinant des frères Le Nain.

C'est un tableau qui est minuscule qui fait 14 cm de haut. Ce sont des miniaturistes, l'un des frères, l'aîné, Antoine, est un miniaturiste qui arrive à faire des tableaux d'une précision extrême, d'où la nécessité d'approcher et d'entrer dans leur peinture.

Les trois âges. Il y a aussi cette idée des étapes de la vie très importante chez les frères Le Nain, une merveille qui est à San Francisco, actuellement présentée dans l'étape dont vous parlera Luc. Le père, qui nous regarde, nous avons l'impression que nous avons dérangé les gens devant leur maison. On voit le père de famille, la mère avec son enfant, toujours ces coloris gris bleuté, un camaïeu d'ocre pour la maison, ils arrivent à rendre cette texture, les habits un peu en loques et ces regards qui vous arrêtent.

Les trois âges, pour une des images les plus célèbres : *la Famille de paysans dans un intérieur*. Avec cette femme, on est vraiment dans l'expérience d'une vie, de labeur d'une vie, nous avons tout cela dans ce regard. Nous avons, par contraste, cette petite cendrillon à l'arrière-plan, avec la douceur, qui contraste avec les traits plus secs et plus durs de cette femme qui nous regarde, une vie derrière ce regard.

Et puis, les animaux. Vous connaissez ma passion pour les animaux. Il y a des animaux incroyables, chez les frères Le Nain. Il y a le petit chat, derrière, qui pointe,

derrière cette marmite, et puis je voulais vous montrer ce petit chien. Il pense, ce chien. C'est aussi des peintres d'animaux. Il n'y a pas de tradition en France. La tradition de la peinture animalière est flamande, mais on trouve cela chez les frères Le Nain. Pourquoi, comment ? On essaiera de l'expliquer dans l'exposition et le catalogue. Extraordinaire petit chien ! Là aussi, on dit « peinture de paysan », « peinture prise sur le vif », mais non, tout cela est recomposé. Ce petit chien est un petit chien nain qui devenait populaire dans les intérieurs les plus fortunés. La grande bourgeoisie parisienne aime ces petits chiens. Ce sont des chiens féminins. Cela donne une coloration assez féminine à ces tableaux, tout à fait inattendue dans une scène paysanne. Beaucoup de choses qu'on découvre aujourd'hui et qu'on apprend, et, donc, on peut proposer véritablement un regard neuf sur les frères Le Nain dans l'exposition.

Aussi, les paysages. Luc va enchaîner avec cela, puisque nous allons présenter des ciels ouverts. Les frères Le Nain sont aussi des paysagistes. Il y a des ciels ouverts extraordinaires qui rappellent la campagne picarde, très plate, avec le regard qui se déroule jusqu'à l'horizon, et ces ciels gris-bleu. Ils ont ce sentiment de la couleur qui correspond au paysage picard.

M. PIRALLA.- Quelques mots, en effet, un plus institutionnels. L'exposition est importante, puisque nous avons des grands noms, et parmi les plus grands artistes de la région Hauts-de-France, puisqu'ils sont originaires de Laon et, en même temps, pour le Louvre-Lens, c'est une étape importante, puisque c'est la première exposition que nous coorganisons avec des musées américains, de très grands musées américains, puisque l'exposition avait été présentée au Kimbell Art Museum de Fort Worth, dans la banlieue de Dallas, qui est un musée assez petit mais avec que des chefs-d'œuvre, qui a été fondé par un riche mécène dans les années 1930, qui a une architecture très intéressante de Louis KHAHN et du Renzo Piano Building Workshop et une accumulation de chef-d'œuvre. Le Kimbell a été capable dans les années 1980 d'acquérir un des Le Nain qui fait partie des plus grands chez d'œuvre de la peinture française du XVII^e siècle. En ce moment, l'exposition est à San Francisco, dans le Legion of Honor, qui est une des plus belles collections de la côte Ouest des États-Unis. Du coup, nous avons travaillé en partenariat avec eux pour présenter l'exposition lensoise, qui se veut plus ouverte, c'est-à-dire avec plus d'œuvres que l'exposition américaine, qui se centrait uniquement sur le corpus restreint des frères Le Nain, alors que l'étape lensoise essaiera de les contextualiser plus, en ouvrant sur la question, notamment, des suiveurs, c'est-à-dire tous ces artistes dont on ne connaît plus le nom aujourd'hui, mais qui témoignent du succès de leur production au XVII^e siècle.

On parlait du mystère des Le Nain. Il y a beaucoup de mystère dans les Le Nain. C'est comme un puzzle dont le dernier morceau se dérobe à chaque fois, et on reprend l'étude d'une manière ou d'une autre, et il nous manque toujours quelque chose.

L'un des grands problèmes des Le Nain est évidemment, on va le voir, la question de la répartition des mains. Qui a peint quoi, des trois frères, puisque — c'est un des éléments qu'il faut savoir — nous avons quelques tableaux signés et datés des Le Nain, mais toujours « Le Nain a fait » avec une date, mais jamais avec une attribution à un artiste.

Il faut savoir que ces artistes ont été oubliés très vite. Deux meurent en 1648, l'autre, un peu plus tard dans le XVII^e siècle. Ils sont oubliés relativement vite et sont dans les très grandes collections XVIII^e sans que l'on connaisse véritablement leur personnalité. Ils sont redécouverts par un critique d'art, un littérateur, comme on disait, journaliste originaire de Laon comme les frères Le Nain. Il s'appelait Champfleury, et c'est une personnalité très attachante et connue pour avoir beaucoup soutenu Gustave Courbet dans un moment très fort, qui n'est pas sans lien avec la redécouverte des Le Nain, d'ailleurs, c'est cette remise en cause de la peinture académique au milieu du XIX^e siècle. Depuis, le problème se pose à la fois sur la répartition des mains et sur la question de : au fond, pour qui ces peintures étaient faites, qui les consommaient, pour reprendre un terme plutôt économique ? Finalement, on est dans ces problématiques au XVII^e siècle, pour les artistes.

C'est la manière dont nous avons voulu présenter l'exposition. Nous avons fait le choix inverse de l'exposition d'il y a 40 ans, où Jacques Thuillier, professeur au collège de France, éminent spécialiste de toute la peinture française du XVII^e siècle, avait fait le choix de renoncer à l'attribution des différents Le Nain pour présenter les œuvres de manière thématique.

On a renoncé à ce choix pour des questions de lisibilité. À travers les mains, il y a des corpus très différents. C'est signé Le Nain, il y a des thèmes qui se rejoignent, mais en manière de *faire*, il y a des choses très différentes. Il nous paraissait plus lisible de faire une répartition par mains, pour mettre en avant les différentes personnalités artistiques, plutôt que de revenir sur des questions de genre, moins compréhensibles par notre public. C'est un parti pris que nous avons voulu et qui nous semble assez fort.

M. MILOVANOVIC.- Pour compléter ce qu'a dit Luc, il y a tout simplement des différences de qualité. On découvre de plus en plus que l'un des mystères Le Nain qu'évoquait Luc, c'est qu'ils sont trois frères, et ils sont restés très proches — ils ne se sont jamais mariés — dont deux meurent d'une maladie contagieuse, sans doute en 1648, et le troisième en 1677. Ils travaillent ensemble et sont en communauté de biens extrêmement proche, et, en même temps, on discerne des différences de qualité au sein d'un même groupe stylistique. Il y a clairement un génie absolu de la peinture et deux artistes différents et, évidemment, d'une qualité moindre. Un est miniaturiste, qui est un artiste qui a le sentiment du tout petit format, qui est l'aîné, Antoine, le génie est clairement Louis, le second des frères, le troisième, Matthieu, a un côté plus mondain et c'est celui qui va faire une ascension sociale incroyable. Il est reçu dans l'ordre du Saint-Esprit. Cela ne dit rien comme cela, mais, par exemple, Le Brun — il y a eu une exposition Le Brun toute récente ici —, Le Brun n'a jamais été reçu dans cet ordre, le premier peintre de Louis XIV. Mathieu Le Nain y arrive. Trois personnalités, toutes les trois fascinantes, toutes les trois intéressantes, mais, clairement, un génie, et c'est, évidemment, le génie que nous avons voulu privilégier, et on essaie de regrouper les œuvres pour que cela ressorte, pour que l'exposition, avant tout, avant d'être comprise — et on espère qu'elle sera comprise — nous permette d'être sur une émotion, et cette émotion ressort de ces chefs-d'œuvre de Louis Le Nain.

M. PIRALLA.- Une des particularités de l'exposition et de la production des Le Nain, c'est que, finalement, on est sur un nombre de tableaux relativement faible,

comparé à des expositions que nous avons pu présenter ici, en termes de nombre et non de qualité.

J'introduis cela, car cela explique les partis pris que nous avons choisis en scénographie. Au passage, la scénographie a été confiée à des architectes du Louvre, Michel Antonietti et Clio Karageorghis, secondés par un assistant-scénographe recruté en interne, Mathis Boucher, qui ont fait un excellent travail avec un parti pris sur la façon de présenter environ 70 tableaux dans notre espace qui fait 1 700 m². Cela a consisté à travailler sur deux types d'espaces, un espace dans lequel il y aurait des œuvres qui évoquent plutôt l'intérieur, comme les intérieurs paysans qu'on retrouve dans les tableaux, et des espaces ouverts, plutôt sur l'extérieur, sans œuvres, où l'on privilégie la médiation, un autre type de propos qui vient rythmer la connaissance des personnalités artistiques.

Je vais parler des éléments de médiation, et je te redonnerai la parole sur la question des différentes personnalités.

On reviendra sur les questions en suspens et des dossiers encore ouverts sur la connaissance des Le Nain. Nous avons un premier espace avec une seule œuvre. On parlait des paysages. L'idée est de montrer par des projections des détails du paysage qui vont ouvrir sur les paysages que les Le Nain ont si brillamment représentés. L'idée de ces espaces qui privilégieront différents types de médiation, à la fois concrets et multimédias, c'est l'un des enjeux de l'exposition, c'est de faire comprendre, aussi, comment on acquiert du savoir et de la connaissance sur ces artistes du XVII^e siècle. À travers le mystère Le Nain, c'est de faire comprendre avec quels instruments l'historien de l'art, finalement, arrive aux propositions qu'on va présenter. Ce sera une présentation du mystère.

On a différents types de propositions. Le premier est une projection sur la question des portraits. Les Le Nain, d'après les sources, sont de grands portraitistes et sont connus, avant tout, pour cela. Ce sont des œuvres qui nous manquent pour la plupart, sauf que nous avons un élément qui revient, assez intéressant, dans la question de comment les peintres travaillaient : il nous reste des portraits sous les œuvres actuellement connues. On a des compositions sous-jacentes, qui sont des portraits réutilisés par la suite pour faire des compositions. L'idée étant de les faire réapparaître grâce à du multimédia, pour essayer de nous faire ressaisir un peu mieux quel type de portraitistes ils étaient.

L'un des enjeux sera aussi la question des sources. Le dispositif ne s'appellera pas comme cela, mais quels sont les éléments à la fois documentaires, manuscrits ou imprimés, ou sur les œuvres, qui nous permettent d'acquérir du savoir et dans quel lieu ? Il s'agira, dans un dispositif multimédia, de faire voir les documents d'archives et de faire comprendre quel type d'information on en retire. Pareil pour l'imprimé : faire revoir comment étaient imprimés les livres au XVII^e siècle, essayer de le rendre tangible, pour le spectateur d'aujourd'hui, la vie de tous les jours du XVII^e siècle, mais, en même temps, comment on travaille en histoire de l'art pour avancer dans la connaissance. Pour bien que les gens n'aient pas dans l'idée que ce n'est pas en tapant sur Wikipédia que l'information arrive, mais qu'il y a un travail préparatoire à faire.

Le dernier grand espace sera un lieu de médiation privilégié qui permettra d'avoir un belvédère sur le paysage. Les dispositifs seront sur deux aspects, un sur la question des détails, qu'a fait voir Nicolas, pour essayer de rentrer dans la peinture de manière plus

précise, et un dispositif qui travaillera sur la matérialité des œuvres, pour faire comprendre les différents types de supports que les Le Nain ont utilisés et voir les couches de préparation des artistes, qui sont des éléments majeurs pour la compréhension et la connaissance des artistes aujourd'hui.

Enfin, un dispositif qui sera sous forme de film, qui réexpliquera la question de la redécouverte, mais aussi la manière dont, au cours du temps, entre 1850 et aujourd'hui, l'image et l'imaginaire des Le Nain a évolué. Globalement, entre des peintres paysans pour les paysans à aujourd'hui, nous avons aujourd'hui une image plus complexe de peintres qui étaient plus polyvalents qu'on ne le pensait à l'origine.

M. MILOVANOVIC.- Un dernier mot pour comprendre ce parcours. On insiste, au début, sur les chefs-d'œuvre, et, là, l'ensemble est dédié à Louis. Chefs-d'œuvre absolus, les musées se les arrachent, les œuvres sont à l'Hermitage, la collection de la reine d'Angleterre, San Francisco, Fort Worth, National Gallery de Londres. Nous avons des chefs-d'œuvre qui viennent du monde entier, que nous mettons en scène dans cette première section de l'exposition.

Antoine, c'est une toute petite section avec des tableaux merveilleux, savoureux, miniatures, peinture sur cuivre, essentiellement, beaucoup de cuivres, quelques bois, d'où l'idée d'expliquer ces techniques, la mise en œuvre d'un tableau au XVII^e siècle. Ensuite, le groupe de Matthieu, peintre qui n'a pas la qualité de Louis et d'Antoine, mais qui est assez fascinant et qui a cette carrière inouïe.

Les suiveurs : montrer le contexte des Le Nain. Certains de ces suiveurs ont des noms de convention. On ne connaît pas les artistes, on les cherche désespérément. Ils s'appellent « le Maître aux béguins », « le Maître des jeux », « le Maître des cortèges », on aimerait bien mettre des noms. On en a un ou deux, comme Jean Michelin ou Alexandre Montallier. Là aussi, des tableaux assez dispersés. Des tableaux parfois très beaux et souvent en collection particulière. Cela permet de montrer le contexte et le succès des Le Nain de leur vivant.

Et puis, ces fameuses questions discutées — et c'est ce qu'évoquait Jean-Luc —, c'est aussi montrer au public et être exigeant avec le public, et lui montrer que l'histoire de l'art est en train de se faire et que, les réponses, on ne les a pas, les livres d'histoire pour les Le Nain, mais, aujourd'hui encore, il y a bien des réponses qui nous échappent.

On s'est amusé : pour chacun de ces (*inaudible**), il n'y en a pas beaucoup, ils sont, à chaque fois très fort, à chaque fois, les historiens d'art, les spécialistes sont partagés. La moitié croit que c'est Le Nain et l'autre croit que ce n'est pas Le Nain. Pour Jean-Pierre Cuzin, c'est Le Nain, pour Pierre Rosenberg, ce n'est pas Le Nain. Il y a le cas de collaboration ou pas de collaboration.

Pour les maîtres de convention, des propositions ont été faites. Par exemple, un de ces maîtres inconnus, le Maître Oméga, nous avons dit que c'était un maître flamand, c'est Abraham Willemsens. Donc, nous montrons un Willemsens signé à côté d'un Maître Oméga, comme cela, les gens peuvent se dire « c'est bien vrai » ou pas. Là aussi, les spécialistes sont partagés, même si cette hypothèse n'est pas toute récente. La moitié ont adhéré à l'hypothèse de Gregory Martin, qui l'a émise, l'autre moitié n'est pas d'accord. À chaque fois, il y a des cas où les historiens d'art n'arrivent pas à se mettre d'accord, et les questions restent en suspens. On termine l'exposition pour montrer qu'il y a une recherche

en cours et qui reste à faire sur les frères Le Nain. La toute dernière œuvre de l'exposition est en cours de restauration fondamentale au Louvre. C'est un merveilleux tableau, *la Tabagie*, qui est un de ces Le Nain mythiques. Si vous avez des questions pour éclairer le mystère Le Nain, n'hésitez pas.

M. LE PRÉSIDENT.- Comment s'appellerait cette exposition ?

M. AILLAGON.- Les Le Nain pas si petit que cela.

M. MILOVANOVIC.- Les Le Nain ne sont pas petits, ce sont des grands artistes. Il y a eu plusieurs hypothèses. Luc complétera ce que je dis, mais il y a le parti de la clarté, d'expliquer au public. Les images, on les a quelque part dans l'esprit, surtout en France ; aux États-Unis, beaucoup moins, comme il y a très peu de tableaux, il n'y a pas eu d'expositions, ils n'ont pas été aussi médiatisés que d'autres artistes de leur niveau, les plus grands. Du coup, les Américains ont voulu être pédagogues et ont appelé cela « Les frères Le Nain, peintres français du XVII^e siècle ». Cela a le mérite d'être clair, mais ce n'est pas très sexy. On peut faire plus sexy. Il y a eu des idées comme « Le mystère Le Nain », pourquoi pas ? C'est cohérent avec le propos de l'exposition ; mais cela ne suffit pas. Si on dit « Le mystère Le Nain », on a l'impression du mystère de la chambre jaune, et le public ne comprendra pas. Je n'ai pas de titre, Luc confirmera, mais la réflexion est d'essayer de trouver une voie, avec les gens compétents de la communication, qui permette d'avoir un titre fort et qui explique ce dont il s'agit.

M. LE PRÉSIDENT.- Cela ne peut pas être « Le mystère Le Nain, peintres en Picardie au XVII^e siècle » ?

M. MILOVANOVIC.- « Peintres en Picardie », non, parce qu'ils ont peint à Paris. Ils ont bien gardé des liens avec la Picardie, mais ils s'installent à Paris dès 1629, et ils peignent après, toute leur carrière, à Paris. « Le mystère Le Nain, peintres français du XVII^e siècle » ou « du Grand Siècle », oui. C'est une discussion, nous avons encore du temps. Nous ne sommes fermés sur rien.

M. AILLAGON.- Il y a le grand précédent du *Mystère Picasso*. « Le mystère le Nain » est une citation de Clouzot. « Le mystère Le Nain » n'est pas un mauvais titre.

M. LE PRÉSIDENT.- Surtout si on veut, comme pour *le Mystère Picasso*, montrer comment on crée. Or, dans ce que vous nous avez dit, il y a à la fois cette attention à la matérialité des œuvres. Je ne suis pas sûr que le public sache, d'où mon insistance à noter les matériaux dans les cartels du musée du Louvre, et je ferme la parenthèse, car une peinture sur cuivre est très différente d'une peinture sur bois ou sur toile.

J'apprécie votre volonté de montrer ces détails. Il y a un risque, en effet, non pas de frustration, mais qu'à côté d'œuvres de petites dimensions, on passe à côté, car, aujourd'hui, souvent, les œuvres sont réduites à des images. Or, les œuvres ne sont pas des images. Elles ont une force bien supérieure, liée à leur matérialité. Montrer des détails, comme le petit chien, que peut-être personne ne voit. Si vous le montrez en très grand, le public voudra le revoir le petit chien.

Favoriser cette rencontre avec l'art de peindre et « qu'est-ce que cela veut dire, peindre ? ». Je trouve que « Le mystère Le Nain, peindre au XVII^e siècle », où voulez « en France », « de Laon à Paris ». J'insiste sur ce point : si nous avons choisi de faire cette exposition, c'est aussi pour révéler ce patrimoine et ce que l'art français doit à cette région.

Ce n'est pas du politiquement correct dans ma bouche, mais c'était vraiment un des enjeux des expositions de s'adresser aussi... Quand on avait Rubens et l'Europe, il s'agissait de montrer qu'un peintre comme Rubens a été, entre France, Angleterre et Belgique actuelle, l'un de ces ambassadeurs d'un style international au XVII^e siècle.

M. MILOVANOVIC.- C'est la fierté de Laon et de la Picardie, car, ce qui m'a frappé en préparant cette exposition avec les musées qu'a cités Luc, le Kimbell et San Francisco — d'ailleurs, la personne qui a suivi au Kimbell est partie à Washington —, c'est que le Metropolitan muséum de New York, qui est le musée leader aux États-Unis, voulait absolument ce tableau et, à un moment du projet, ils ont fait pression pour le récupérer en lieu et place soit de San Francisco, soit de Fort Worth, ce qui montre que les plus grands musées américains étaient extrêmement désireux d'avoir ce projet. Ce qui montre le rayonnement des frères Le Nain, qui, encore une fois, est lié à ces deux choses : la qualité extraordinaire de leur talent et de leur peinture, et la rareté, le fait qu'il n'y ait pas eu une exposition depuis 40 ans.

Je dis 70 tableaux en tout, mais si vous réduisez à Louis, qui est le génie artistique, on arrive à 20 tableaux, que vous montrez une fois tous les 40 ans. Cet aspect-là doit être mis en avant. Mais ce que vous dites, Jean-Luc, c'est tout à fait les parties de l'exposition. Nous avons insisté sur la matérialité de l'œuvre, cette qualité du détail, et faire entrer dans la peinture elle-même à travers le processus technique. Il y a les détails, exploités en grand par des projections, et il y a aussi, Luc l'a évoqué, cette matérialité. Nous allons travailler avec un restaurateur pour montrer ce qu'est un cuivre, pas un cuivre industriel d'aujourd'hui, mais un cuivre fait à la main au XVII^e siècle, comment on le met en œuvre pour réaliser une peinture, la différence entre une peinture sur cuivre — ils ont beaucoup peint sur cuivre, et Antoine, notamment, mais et Louis et Matthieu peignent sur cuivre, nous avons un cuivre de Matthieu et un cuivre de Louis, surtout Antoine —, le bois la toile et tout cela sera montré pendant l'exposition, c'est au cœur du projet de médiation autour de l'exposition.

M. LE PRÉSIDENT.- Comme vous nous avez dit qu'il y a visiblement des héritiers Le Nain...

M. MILOVANOVIC.- Ils veulent être très discrets.

M. LE PRÉSIDENT.- ... il y a potentiellement encore des découvertes possibles.

M. MILOVANOVIC.- L'histoire est très simple. C'est lié à une exposition. Dans une exposition, on fait toute une série de recherches qui nous permettent d'apporter du neuf. Ce sont aussi de nouveaux tableaux et chefs-d'œuvre. Ce n'est pas évident, car les musées se précipiteraient, donc, c'est un travail de fond.

Ce travail, notamment, a porté sur un travail généalogique. On peut suivre la famille Le Nain à Laon aux XVII^e et XVIII^e, les héritiers. Ils ne sont pas mariés et n'ont pas d'enfants. C'est le neveu qui hérite, Claude Le Nain, qu'on suit. Je suis allé aux archives départementales, à Laon, pour essayer de suivre cela dans les archives. Frédéric Lanoë*, qui a collaboré à l'exposition, a aussi fait ses recherches, et nous avons pu remonter jusqu'à trois tableaux présentés à la fin du XIX^e siècle. C'est la baronne Cottu, née Le Nain. Elle s'est installée à Villapourçon, qui n'est plus en Picardie. Elle a encore trois tableaux. On suit cette famille jusqu'à aujourd'hui. Nous avons pu identifier l'héritier actuel. Il était très surpris lorsqu'on l'a contacté. Il nous a dit : « J'ai trois tableaux,

effectivement, qui étaient dans le château de Villapourçon, et ils sont dans ma famille. Je ne les ai jamais montrés à personne, si vous voulez venir, venez. » Nous y sommes allés, vendredi dernier.

Il nous montre son grand tableau. Il nous a dit qu'il avait une grande scène paysanne, et la tradition familiale dit que ce sont les Le Nain. On regarde la grande scène paysanne et, pas du tout, c'est un tableau tout à fait intéressant, XVII^e, probablement flamand, donc déception, et, là, on regarde un petit cuivre, et, là, pas de doute, c'est un Le Nain authentique, un Antoine Le Nain, un portrait qui, selon la tradition familiale, était le portrait du troisième frère, Matthieu, et qui, en fait, est un portrait d'un grand nom du XVII^e, le comte d'Harcourt, grand écuyer de France. Voilà : ce Le Nain existe depuis vendredi dernier. Il sera présenté pour la première fois à l'exposition. Les héritiers savent depuis vendredi qu'ils ont un Le Nain. Ils nous ont dit « on le prêtera, mais soyez discrets. »

M. LE PRÉSIDENT.- Des questions, des remarques ?

M. AILLAGON.- Monsieur le Président, si vous permettez que je pose une question à Nicolas et à Luc. Vous avez évoqué les suiveurs des Le Nain, mais que sait-on de leur formation, des influences qu'ils ont reçues ? D'où viennent-ils ?

M. MILOVANOVIC.- Tout indique que ce sont essentiellement des Flamands, des Nordiques. Pourquoi ? Parce qu'il y a une colonie nordique à Paris. C'est là que se nourrissent les frères Le Nain. Elle est installée dans l'enclos de Saint-Germain-des-Prés. À Saint-Germain-des-Prés, il y a un endroit qui bénéficie de privilèges, qui est un bailliage et où la corporation parisienne des maîtres peintres n'a pas droit de regard. Tous les peintres étrangers, provinciaux, nordiques, venus du Laon, de Picardie, s'installent là pour bénéficier de liberté dans leur création. Ils sont confrontés à des artistes surtout nordiques, grosse colonie flamande. C'est là, clairement, que les Le Nain travaillent, à chaque fois qu'on les cite dans les archives, ils sont à Saint-Germain-des-Prés, près de Saint-Sulpice, et ils se nourrissent de ces artistes flamands qui travaillent à Paris pour un marché de l'art qui émerge.

La peinture en France, au XVII^e, début XVII^e, est presque inexistante. On achète, on fait importer des tableaux italiens et flamands. C'est là qu'émerge un marché de l'art, et les Flamands, qui sont souvent des peintres marchands, profitent de cela. Les Le Nain, c'est dans ce contexte qu'ils créent. C'est une chose très importante du point de vue historique que l'on doit expliquer et qui explique que ces suiveurs, clairement, peignent dans des genres flamands types Cordgard. Avant Michelin, Cordgard sera présenté.

Les propositions faites, ce sont d'identifier ces suiveurs avec des artistes flamands, comme Abraham Willemsens, qui est un peintre qui peint dans l'entourage de Rubens. Il y a clairement cette consonance nordique. Il y avait Rubens et l'Europe, on retrouve un peu Rubens à travers ces suiveurs. En même temps, ce qui est fascinant, c'est que, chez les Le Nain eux-mêmes, il y a quelque chose de complètement singulier. On rejoint ce mystère. Encore une fois, la tradition flamande de la peinture populaire existe, mais ils s'en débarrassent d'un revers de la main. Il y a cette dignité et profondeur qu'on ne trouve pas. Pensez aux tableaux de Brueghel, de Brouwer, de Téniers. On est très loin de tout cela. Il y a quelque chose d'extrêmement original, ce qui fait leur génie artistique.

M. AILLAGON.- Vous avez évoqué la maladie contagieuse dont deux des frères Le Nain sont morts. De quelle maladie s'agissait-il ?

M. MILOVANOVIC.- On ne sait pas. Même que ce soit une maladie contagieuse, on ne sait pas. Il y a juste le fait qu'ils meurent à deux jours d'intervalle. Ils habitent ensemble. On le suppose, mais nous n'avons aucun élément. Ce qui est terrible, c'est qu'ils sont entrés à l'Académie royale de peinture et de sculpture — et c'est pour cela que cela montre que ce ne sont pas du tout des peintres maudits, on l'a aussi dit à cause du fait, que Luc rappelait, qu'ils ont été oubliés après leur mort, mais des peintres maudits, pas du tout, ils ont du succès, des suiveurs —, ils sont entrés à l'Académie quelques semaines après sa création, on l'a rappelé avec l'exposition Le Brun, fondée en 1648. Immédiatement, ils sont admis. Ce qui est terrible, c'est que, quelques jours après leurs admissions, les deux aînés meurent, Antoine et Louis, et c'est Matthieu qui fait cette ascension sociale et devient chevalier de Saint-Michel.

M. AILLAGON.- Saint-Esprit ou Saint-Michel ?

M. MILOVANOVIC.- Saint-Michel, bien sûr, Saint-Esprit, ils ne peuvent pas. Saint-Michel, déjà, normalement, ils n'y ont pas le droit. On lui retire. Le gars se fait emprisonner, il résiste, car, même Saint-Michel, il faut avoir des quartiers de noblesse qu'ils n'ont pas, mais il fait valoir le fait qu'il a servi dans l'armée, il se défend, et on finit par l'emprisonner quelques semaines à For-l'Évêque. Jusqu'au bout, il va toujours signer « chevalier Le Nain ».

M. PIRALLA.- Sieur de la Jumelle.

M. MILOVANOVIC.- Sieur de la Jumelle, qui était le nom de sa ferme à Bourguignon-sous-Montbavin. Il faut aller voir Les Creuttes, non loin de Laon, qui est vraiment leur pays et leur terre et c'est ce qu'on retrouve dans leurs tableaux. Et, par ailleurs, l'ordre du Saint-Esprit, on le trouve dans l'inventaire de ce fameux neveu Claude Le Nain. On l'a emprisonné, mais il n'a jamais rendu le cordon.

M. LE PRÉSIDENT.- D'autres questions ? Merci, nous attendons cela avec impatience.

III. Délibérations

3.1. Budget 2017

M. LE PRÉSIDENT.- Nous allons poursuivre avec les délibérations. La première est relative au budget 2017. Comme vous le constaterez, les prévisions budgétaires ont été présentées lors du dernier Conseil d'Administration et ont été ajustées en fonction des dépenses engagées au cours du dernier trimestre et de l'état constaté des recettes effectives, je le rappelle.

Mme FERRAR.- Comme on vous l'indiquait, peu de changements par rapport à la présentation du débat d'orientations budgétaires, puisque, compte tenu de la proximité des deux Conseils d'Administration, nous avons vraiment ajusté les choses à la marge. On

est toujours dans le même contexte présenté en débat d'orientations budgétaires au mois d'octobre, avec le même objectif de fréquentation.

Concernant les expositions, nous n'avons pas touché aux budgets que nous avons envisagés, tant dans les travaux et les budgets directement liés aux expositions que concernant la mise à jour des contenus des guides multimédia. On verra probablement l'année prochaine une analyse du remplacement de ces guides par un autre dispositif, mais, pour cette année 2017, on poursuit avec les mêmes dispositifs et les mêmes outils. Ce sont des outils qui sont utilisés depuis l'ouverture du musée et qui vont, finalement, commencer à dater un peu.

Concernant les éditions, nous sommes sur les mêmes objectifs que les années précédentes : la réalisation d'un catalogue — vous avez dans vos sachets Louvre-Lens le catalogue Mésopotamie qui vous est remis —, l'actualisation du guide de la Galerie du temps, que nous produisons annuellement, et l'ensemble des frais iconographiques nécessaires d'être engagés pour la réalisation de ces ouvrages.

Concernant le centre de ressources, la restauration des œuvres, nous sommes dans les mêmes dispositions qu'énoncées lors du débat d'orientations budgétaires.

Concernant la Scène, également, avec le même budget, aussi, pour le fonctionnement des ateliers pédagogiques. Nous confirmons, et Marie Lavandier le soulignait, l'augmentation du budget communication pour élargir, essentiellement, nous pourrions le faire ici en fin d'année, à la région ex-région Picardie, et nous engageons les dépenses plus largement pour l'année prochaine pour couvrir ce nouveau territoire tout au long de l'année. En sachant que nous ferons probablement, comme cette année, un ajustement au moment du débat sur le compte administratif et le compte de gestion pour, si on le peut, au moment du budget supplémentaire, encore abonder ce poste de dépenses, nous le ferons.

Nous envisageons également le même budget, quasiment, pour le mécénat, comme chaque année.

Concernant les charges de personnel, pas d'évolution par rapport au débat d'orientations budgétaires, et *idem* pour les dépenses de fonctionnements courants.

Concernant les dépenses de sous-traitance, nous avons affiné, comme nous l'avions dit au moment du débat d'orientations budgétaires, puisque les commissions d'appels d'offres se sont tenues, et nous avons maintenant des prestataires avec des montants plus prévisionnels, mais définitifs. À titre d'information, nous vous informons que l'ensemble des prestataires ont été reconduits, sauf le prestataire en charge de la sécurité. C'est une autre entreprise qui a obtenu le marché, mais avec les clauses obligatoires de reprise du personnel. Nous aurons toujours affaire à l'ensemble des agents de sécurité, sauf si certains souhaitent quitter l'entreprise. Nous avons cette garantie grâce à la loi.

Les budgets sécurité et nettoyage ont été ajustés pour prendre en compte de nouvelles dispositions qui étaient dans les CCTP et qui, visiblement, ont permis des réponses adaptées de ces prestataires.

Concernant les opérations d'ordre charges financières exceptionnelles, là aussi, pas de changement. Je tiens à souligner que nous n'avons pas encore récupéré les éléments

de la Région pour définir le montant des amortissements. Nous avons, pour ceux qui étaient présents l'année dernière, budgété une part importante pour prendre en compte ces dépenses d'amortissement. L'année 2016 s'est passée sans obtenir ces informations, donc nous avons choisi, pour cette année, de ne pas inscrire de dépenses liées aux amortissements de la Région, et, le moment venu, nous réajusterons, et le moment venu sera probablement le budget supplémentaire, si cela arrive un jour.

Concernant les recettes, nous sommes sur les recettes proposées au niveau du débat d'orientations budgétaires sur les mêmes bases d'entrées payantes pour la billetterie.

La Scène : je pense qu'on est sur une estimation ni pessimiste ni optimiste, puisque les recettes de la Scène pour cette année sont supérieures à ce que nous avons estimé. On voit, à chaque spectacle ou chaque manifestation qui se tient à la Scène, de plus en plus de spectateurs.

Les visites guidées et les ateliers : nous sommes sur une prévision de recettes stables depuis quelques années.

Concernant les dons, c'est une nouvelle recette, puisque nous avons inscrit 0 en 2016, en méconnaissant l'attraction des urnes que nous allons installer en début d'année. Comme vous le voyez, nous sommes à 26 000 € constatés au 1^{er} novembre, tant pour les dons manuels, c'est-à-dire les dons aux urnes, que les dons à la billetterie, puisque chaque agent placé à la billetterie propose au visiteur de participer sous forme de don au fonctionnement du musée.

Pour la petite histoire, nous avons reçu un don par courrier, il y a deux jours, de 1 000 €, d'une dame qui a beaucoup travaillé autour de la Mésopotamie et qui ne peut se déplacer. Dans son courrier, elle nous demande de lui envoyer un catalogue et de faire ce qu'on veut avec le reste. On l'a remerciée, on l'a appelée, et c'était assez émouvant.

Concernant les locations d'espace, après avoir constaté une baisse relativement importante en 2015, l'année 2016 nous permet d'être à nouveau optimistes pour inscrire 200 000 € en 2017, puisque, visiblement, les entreprises reprennent des habitudes de manifestations, de conventions et de séminaires qui nous permettent d'être optimistes.

Concernant l'édition des catalogues, nous sommes sur la même recette, qui se confirme cette année.

Concernant l'occupation du domaine public, également. Concernant le mécénat, c'est un montant ambitieux, mais que nous espérons confirmer, notamment grâce aux actions que nous allons mener en direction du Cercle Louvre-Lens Entreprises.

Les autres recettes sont des écritures, des remboursements de titre et des remboursements d'assurance, essentiellement. Le montant estimé des ressources propres représente 1 870 700 €, soit 13 % du montant total des dépenses. Le solde des recettes est, bien sûr, apporté par les collectivités territoriales, comme chaque année : 8/10 pour la Région Hauts-de-France, 1/10 pour le Département du Pas-de-Calais et 1/10 pour la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin.

Vous avez le détail des participations des collectivités présenté. En dernière page du document, on vous a remis, pour mémoire, les participations depuis 2013 des collectivités et le montant des budgets.

Concernant la cafétéria, vous savez que nous sommes en régie directe sur cette cafétéria. Pour l'année 2017, nous proposons ce qui était indiqué au niveau du débat d'orientations budgétaires, c'est-à-dire 375 800 €, qui se répartissent entre les charges de personnel et les dépenses nécessaires pour faire fonctionner la cafétéria. Nous prévoyons un budget d'investissement de 5 000 € et des recettes équivalentes, puisque la comptabilité publique ne nous permet pas d'afficher un bénéfice prévisionnel, constaté à chaque compte de gestion et de compte d'administration, et que nous reversons, comme nous l'avons fait cette année, au budget principal. Voilà, Monsieur le Président, une présentation succincte du budget 2017.

M. LE PRÉSIDENT.- Les orientations ayant été discutées lors du dernier Conseil d'Administration, je pense que ce document ne vous surprend guère. Y a-t-il des questions ou des demandes de précisions ?

(Il n'y en a pas.)

M. LE PRÉSIDENT.- Qui vote contre ? Personne. Qui s'abstient ? 2 personnes.

La délibération est adoptée.

M. AILLAGON.- Le vote de chacun d'entre nous est libre. J'aimerais savoir pourquoi nos collègues qui représentent le Front national ne votent pas ce budget, qui est la manifestation du soutien que nous apportons collectivement au développement de ces institutions.

M. CHENU.- Mon cher Jean-Jacques, nous en avons parlé lors du débat d'orientations budgétaires, et, après le rapport de l'observation de la chambre régionale des comptes, j'avais noté qu'il y avait un certain nombre de pistes qui méritaient d'être explorées en ce qui concerne la gestion de cet établissement public et de certains leviers, notamment une action sur les recettes propres.

On a eu un débat sur la gratuité, et j'avais rappelé que l'opposé de la gratuité n'est pas le « tout payant, tout le temps, pour tout le monde », mais je pense, comme la chambre régionale des comptes, d'ailleurs, qu'il est important, peut-être, de repenser la gratuité, car les recettes propres du musée sont particulièrement faibles et le nombre d'entrées payantes particulièrement faible.

On avait eu ce débat qui m'amène à une abstention qui n'est pas malveillante, mais qui est plutôt l'idée de dire « repensons » au bout de quelques années, avec un niveau de fréquentation qui n'est pas celui attendu ou fixé par les pouvoirs publics comme objectif lors de l'ouverture de ce musée.

Il y avait aussi d'autres pistes qui n'ont pas été prises en compte aujourd'hui. C'est toute la stratégie liée au développement territorial. Il y a aussi des pistes et des efforts qu'on peut faire. Nous avons une réserve très forte, elle s'éloigne un peu de l'aspect budgétaire des choses, mais sur la politique du budget en termes de médiation, nous étions opposés, par exemple, à ce que les détenus des prisons puissent venir visiter gratuitement le musée. Cela a peu de corrélations.

M. AILLAGON.- Cela les sort.

M. CHENU.- Cela pourra les sortir définitivement, un jour ou l'autre.

M. AILLAGON.- La prison est faite pour une rédemption aux hommes et non pas pour les punir. Il faut se dépouiller de certaines préventions, parfois.

M. CHENU.- On peut avoir un débat. Il y avait plusieurs axes de fonds et des remarques sur lesquels il me semblait important de se remettre, peut-être, parfois, en cause sur les politiques qui ont été définies dès le début du lancement du Louvre-Lens pour le pérenniser et faire en sorte qu'il puisse continuer à vivre et à se développer. Je ne les vois pas, en réalité, alors que c'est important d'en discuter. C'est un peu ce qu'on avait fait lors du débat d'orientations budgétaires. J'espère avoir répondu à ton interrogation, mais tout était dans le compte rendu.

M. AILLAGON.- Je préfère toujours entendre les choses.

3.2. Autorisation de lancement des consultations nécessaires au bon fonctionnement du musée

M. LE PRÉSIDENT.- Deuxième délibération, relative à l'autorisation de lancement des consultations nécessaires au bon fonctionnement du Musée.

Mme FERRAR.- Une seule opération, qui concerne la prochaine exposition d'automne sur la musique et les sons antiques de la Méditerranée à l'Orient, puisque nous engageons, comme pour chaque exposition, les consultations pour être, en temps et en heure, au rendez-vous du vernissage. Cette consultation concerne les travaux d'aménagement qui est, cette fois, en quatre lots, puisque nous avons — mais nous aurons l'occasion de le présenter lors d'un prochain Conseil d'Administration — une particularité dans la scénographie, qui amène à présenter un lot dédié aux cylindres de grand format. Cette délibération était présentée sous réserve de l'adoption du budget, puisque cela concerne le budget 2017, que vous venez d'approuver.

M. LE PRÉSIDENT.- Des questions ou des demandes d'information ? L'exposition vous sera présentée. C'est l'occasion de souligner, ce que j'ai rappelé tout à l'heure, ces collaborations de coproduction d'exposition, puisqu'il s'agit d'une exposition qui serait produite avec des musées espagnols. On parlait de coproduction avec des musées américains. Je me permets de rappeler qu'il y a très peu de musées français qui ont cette capacité à coproduire avec d'autres musées, au-delà du partage des coûts, cela assure la renommée du musée du Louvre-Lens partout dans le monde, puisque, sans être désobligeant, mon collègue de Fort Worth, par exemple, ne connaissait pas Lens. S'approcher d'eux pour une coproduction a aussi été le moyen, pour notre public américain, comme nous l'avons déjà fait avec le public italien quand nous avons coproduit l'exposition sur les Étrusques, ou avec le public espagnol, déjà, quand nous avons coproduit l'exposition consacrée à l'Égypte, de faire que ce musée soit connu internationalement.

Nous ne sommes pas amenés à nous prononcer sur cette stratégie, mais sur cette autorisation de lancement de consultation. S'il n'y a pas de questions, qui vote contre ? Personne. Qui s'abstient ? Personne.

La délibération est adoptée.

3.3. Bilan social

La troisième délibération, car nous devons passer au vote, la présentation du bilan social.

Mme FERRAR.- Le bilan social est un exercice obligatoire qui doit avoir lieu tous les deux ans. Préalablement, je tiens à préciser que cette délibération, qui sera approuvée ou non, le sera sous réserve du Comité Technique qui se tient cet après-midi, présidé par Karim Mouttalib, puisque nous n'avons pas réussi à trouver de date avant ce Conseil d'Administration pour le soumettre en Comité Technique. La délibération, si elle est approuvée ici, pourra être amendée ou complétée en fonction des débats que nous aurons cet après-midi en Comité Technique. Je vous prie de nous excuser de cette fantaisie.

Concernant le bilan social, vous avez peut-être eu le temps de le parcourir. Des évolutions par rapport au précédent bilan social. Nous avons beaucoup plus de contractuels que de fonctionnaires dans le précédent. La tendance s'inverse, et c'est plutôt positif, puisque, en tant qu'établissement public de coopération culturelle, nous n'avons normalement pas la possibilité de recruter des contractuels, et, pour ceux qui étaient présents depuis le début de l'aventure du Louvre-Lens, nous avons eu, si vous vous en souvenez, beaucoup de difficultés pour recruter des fonctionnaires, et, donc, le contrôle de l'égalité nous avait donné l'autorisation et la souplesse pour nous permettre de recruter des contractuels en attendant que ces personnes passent les concours et deviennent éventuellement fonctionnaires.

Une répartition par catégorie hiérarchique qui est conforme depuis le précédent bilan. C'est-à-dire beaucoup d'agents de catégorie A et de catégorie C, et peu de catégorie intermédiaire qu'est la catégorie B. C'est ainsi que l'organigramme avait été conçu et mis en œuvre. C'est le reflet de la présentation de l'organigramme.

Concernant les contractuels, puisque nous avons différentes catégories : nous avons les contractuels qui remplacent, des contractuels qui sont affectés sur un poste vacant et qui sont affectés aussi sur un poste avec des contrats de 3 ans. Nous avons des distinctions en termes de durée de contrat en application de la loi.

On a quelques contrats de 3 ans et quelques contrats d'un an, en fonction de la situation de ce qui passe en jury de recrutement, puisqu'il arrive, dans certains cas, que des fonctionnaires qui postulent sur les postes ne correspondent pas parfaitement aux profils de poste ou avec un déficit d'expérience. Dans certains cas, nous avons recours à un contractuel avec plus d'expérience ou plus en adéquation avec le profil de poste.

On a aussi l'état des mouvements de personnel, qui concernent essentiellement ou des mutations ou des détachements, nous avons toutes les possibilités. Nous avons eu des nominations suite à l'obtention de concours que nous avons aidé à préparer. Nous avons une grande variété en termes de mouvements de personnel. Nous avons toujours deux travailleurs handicapés. Nous avons beaucoup eu, en 2015, d'arrêts de travail, qui se répartissent massivement dans deux services et aussi beaucoup liés à une inflation de congés maternité.

M. AILLAGON.- Ce qui n'est pas une maladie.

Mme FERRAR.- En effet, mais les arrêts maladie liés aux congés maternité sont comptabilisés comme des arrêts maladie. Pour l'histoire, l'année 2015, nous avons comptabilisé 1 360 jours d'arrêt de maternité.

M. LE PRÉSIDENT.- Combien de bébés lensois ?

Mme FERRAR.- Une quinzaine, je crois. Ce qu'il est intéressant de regarder, c'est comment se répartissaient ces arrêts maladie. Ils se répartissent énormément autour de ces congés maternité et, essentiellement, pour les agents qui sont face public, c'est-à-dire, je pense aux médiateurs, qui sont debout toute la journée. Il y a eu une part importante d'arrêts maladie dans ces métiers. Nous avons aussi eu deux arrêts longue maladie qui sont aujourd'hui confirmés, et, là aussi, cela entraîne automatiquement un nombre de jours important.

Vous avez un état des formations en 2015. C'est un progrès net par rapport à 2013, compte tenu de l'année que nous avons vécue, l'année d'ouverture, très peu d'agents étaient partis en formation. D'ailleurs, nous n'avions même pas pris le temps d'établir un plan de formation, ce que nous avons rattrapé depuis. On voit un net progrès. Nous avons essentiellement recours aux formations dispensées par le CNFPT et, très marginalement, des formations avec l'Institut national du patrimoine, pour des formations liées aux métiers de la conservation. Voilà ce que je peux dire. Après, vous avez le détail sur les graphiques, mais, synthétiquement, je pense ne pas avoir oublié de rubriques.

M. LE PRÉSIDENT.- Des questions, des demandes ?

M. LAFFUMA.- Pour justifier notre abstention en tant que représentants du personnel, c'est uniquement parce que c'est, justement, sous réserve de l'avis du Comité Technique, nous sommes représentants du personnel, et que, pour nous, l'avis du Comité Technique est important. C'est pourquoi nous nous abstenons sur les deux présentations, la suivante aussi. En espérant qu'au prochain Conseil d'Administration, il y aura cet avis du Comité Technique qui pourra être présenté avec des points plus qualitatifs.

M. CHENU.- Une remarque et un vœu pieux. À l'inverse de certaines préconisations, je vois que le nombre de fonctionnaires, dans cet établissement public, est en hausse, avec un certain nombre et une grande majorité d'entre eux qui sont loin de l'âge de la retraite. J'espère que les mois qui viennent ne viendront pas perturber les équilibres que vous avez construits.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous appliquons la loi, et nous recrutons par priorité les fonctionnaires sur les postes dans cet établissement.

M. AILLAGON.- Une suggestion, toujours à propos des absences pour raison de santé. Quand on présente une moyenne par agent, cela fait un décompte impressionnant : 828 jours, soit 15,9 jours par agent, ce qui peut poser problème. Il serait bon, peut-être, d'avoir une vision plus détaillée de ces absences en mettant d'un côté les congés de maladie de longue durée et d'autre part les absences qui excèdent une semaine, de façon à mieux apprécier la situation sanitaire de l'établissement, et puis, également, le problème qui se poserait éventuellement, ou qui ne se pose pas, d'ailleurs. Parce que vous nous dites que vous avez deux congés de longue durée, j'imagine qu'ils plombent la statistique de

façon impressionnante. Ce qui veut dire que la moyenne de 15,9 jours d'absence par agent ne veut plus dire grand-chose.

Mme LAVANDIER.- Il y a eu aussi une actualisation des données qui peut être intéressante pour vous, car je me suis posée les mêmes questions que vous, et Catherine FERRAR a travaillé avec son équipe sur les chiffres 2016, qui sont assez rassurants, et témoignent d'une évolution qui va dans le bon sens.

Mme FERRAR.- En 2016, on est à 1 162 jours maternité et maladie confondus, alors qu'en 2015 on était à 2 003. Il reste un mois, j'espère que le dernier mois ne sera pas fatal.

M. AILLAGON.- Cela nous rassure, car si, réellement, chaque agent était malade 15,9 jours par an, il faudrait se poser des questions sur la qualité de l'air et de l'atmosphère.

M. LE PRÉSIDENT.- D'autres questions ? Merci, je vous invite à voter. Qui vote contre ? Personne. Qui s'abstient ? Deux. Je vous remercie.

La délibération est adoptée.

3.4. Transformation de poste – modification du tableau des effectifs

M. LE PRÉSIDENT.- La quatrième délibération est relative à la modification du tableau des effectifs.

Mme FERRAR.- Il s'agit de transformer un poste de catégorie C en catégorie B au niveau du service informatique, puisque l'un des objectifs est d'internaliser certaines missions qui sont aujourd'hui externalisées, notamment au niveau de l'Intranet et de l'Internet, et un poste de catégorie C ne permet pas de remplir ces nouvelles missions. Le hasard faisant bien les choses, un de ces agents dans l'équipe du service informatique a obtenu le concours de technicien principal 2^e classe, donc on va adapter son poste correspondant à de nouveaux besoins pour permettre de le stagiériser et, ensuite, si tout se passe bien, de le titulariser.

M. LE PRÉSIDENT.- Cette hypothèse a été introduite dans le budget et dans la masse salariale qui a été présentée.

Mme FERRAR.- Oui, et aussi sous réserve de l'avis du Comité Technique de cet après-midi.

M. LE PRÉSIDENT.- Des questions particulières sur ce point ?

(Il n'y en a pas.)

Qui vote contre ? Personne. Qui s'abstient ? Deux.

La délibération est adoptée.

3.5. Tableau des emplois

M. LE PRÉSIDENT.- La cinquième délibération, qui est aussi une obligation, est la présentation du tableau des emplois.

Mme FERRAR.- Obligation qui va avec la présentation budgétaire. Vous avez la photographie des emplois qui sont aujourd'hui au musée du Louvre-Lens, avec un effectif stable de 86 postes, avec la répartition en filière et en catégorie. Une évolution par rapport au précédent tableau des emplois, en dehors de celle qu'on vient d'évoquer, qui concerne les chefs de service, puisqu'un pôle Mécénat/relations publiques/privatisation, a été transformé en service, puisque rattaché directement à la direction. C'est une délibération qui a été présentée au mois de novembre de l'année dernière.

M. LE PRÉSIDENT.- Des demandes de précisions ? Qui vote contre ? Personne. Qui s'abstient ? Personne.

La délibération est adoptée.

IV État des conventions

M. LE PRÉSIDENT.- Nous terminons ce Conseil d'Administration, avant des questions diverses, par l'état des conventions signées par la directrice, que nous devons récapituler à l'issue de chacun de nos Conseils d'Administration

Mme FERRAR.- Effectivement, la délibération prise en octobre 2011 nous permet de faire signer jusqu'à hauteur de 100 000 € des conventions, des contrats par la directrice sans attendre un Conseil d'Administration. Des exécutions classiques liées à des mises en œuvre de marché concernant du soclage, l'aménagement pour la Galerie du Temps, au niveau du service des publics, nous avons fait intervenir des conférenciers, nous avons des conventions de partenariat qui ont été signées avec l'Opéra de Lille et Unitel GmbH et CO.KG*, une convention de coproduction, des contrats de cession, des conventions de mécénat et de partenariats, liées à la communication de Mésopotamie, la mise à disposition d'espaces, un avenant avec Orange concernant une ancienne convention de mécénat établie avec la Région, le Louvre et Orange. Au niveau du service de conservation, des contrats de cession pour l'écriture de textes dans les catalogues. Et au niveau du centre de ressources, des conférenciers pour réaliser l'activité classique du centre de ressources et, également, deux intervenants pour les colloques, l'un pour Charles Le Brun, et l'autre pour une conférence sur la tablette, qui aura bientôt lieu.

M. LE PRÉSIDENT.- Des questions sur ces conventions signées ? Je vous remercie. Nous achevons ainsi notre CA.

V. Questions diverses

M. LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des questions que vous souhaiteriez porter à la connaissance des membres de cette assemblée ?

(Il n'y en a pas.)

M. LE PRÉSIDENT.- Je vous remercie pour ces débats. Je vous donne rendez-vous pour le prochain Conseil d'Administration prévu le 10 mars 2017 à 14 h 30. Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, et je vous donne rendez-vous pour ce week-end de découverte de la Galerie du Temps renouvelée et de l'exposition Miroirs les 3 et 4 décembre prochains. Merci encore, et à bientôt.

(La séance est levée à 11 h 21.)